

Haute-Savoie : l'église d'Arâches infestée par la mэрule, "la lèpre des maisons"

C'est un véritable fléau. La mэрule est un champignon qui s'attaque aux boiseries et qui prolifère à vitesse grand V, causant de gros dégâts. Alors que l'église d'Arâches en fait les frais depuis cet été, la commune a entrepris d'importants travaux pour éradiquer définitivement cette plaie.

L'église d'Arâches (Saint-Michel) est actuellement fermée. La mэрule a infesté les lieux obligeant la commune à mener un important chantier. Photo Le DL /Justine TRILLAT



La mэрule a notamment attaqué le plancher de l'église où des gros champignons sont encore visibles. Photo Le DL /Justine TRILLAT

À l'extérieur de l'église Saint-Michel, érigée juste à l'entrée de la commune d'Arâches-la-Frasse, des bancs en chêne longent le muret, entourés de rubalises. Il n'y a plus rien à faire pour eux. Ils sont condamnés. À brûler. Malgré leur histoire, malgré leur passé, ils vont être incinérés. Un traitement radical ? Oui, mais face à la mэрule, les méthodes les plus drastiques doivent être employées.

“La lèpre des maisons”

La mэрule, c'est un champignon qui appartient à la famille des lignivores, autrement dit, qui se nourrissent du bois (ils mangent la cellulose) ou serpula lacrymans pour l'appellation scientifique et plus poétiquement nommée “la lèpre des maisons”. Une image plutôt fidèle à la réalité quand on voit les dégâts que la mэрule inflige une fois les lieux colonisés. Sa prolifération est exponentielle.

À Arâches, tout a commencé avant l'été par un premier signalement, une tâche entre un des piliers de l'édifice et un banc. Puis rapidement, la mэрule s'est propagée dans l'église qui a dû fermer ses portes.

Aujourd'hui, les deux confessionnaux sont totalement infestés, sous le plancher, un énorme champignon s'est développé et les traces de mэрule sont largement visibles un peu partout.

Un premier traitement a eu lieu début juillet puis de nouveau en septembre. Les bancs touchés ont donc été déjà traités, et après avoir fini de sécher dehors « ils seront obligatoirement incinérés afin que le bois ne soit pas réutilisé en

déchetterie » explique Stéphane Leveugle, le directeur des services techniques, en charge du dossier.

Un dossier prenant et coûteux pour la commune qui a pris le problème à bras-le-corps puisqu'au total, un peu plus de 38 000 euros doivent être engagés. Dans ce budget, « il faut compter un peu plus de 15 000 euros pour l'aspect traitement préventif qui consiste à tout brûler. À l'intérieur, on passe donc tout à la flamme même les bois avant d'appliquer un produit pour stopper la colonisation » précise Stéphane Leveugle. À cela s'ajoute la déconstruction/reconstruction avec un charpentier menuisier qui va venir enlever le bois, le faire sécher dehors et le mettre à l'incinérateur puis revenir faire les boiseries »... soit encore 15 000 euros. Enfin 8 000 euros de travaux en régie sont nécessaires pour des travaux en extérieur (lire ci-contre). « On doit tirer un drain, refaire les enrobés autour de la bordure de l'église », poursuit le directeur.

Si tout se passe bien, l'église devrait rouvrir avant Noël. En espérant que l'inférieure mûre soit bien contenue et surtout qu'elle ne s'attaque aux charpentes du bâtiment. Que le ciel ne tombe pas sur la tête des fidèles.

Un environnement favorable au champignon

La mûre est un champignon très volatil, mais qui ne se développe pas au hasard. Il faut déjà qu'il soit "ramené" par quelqu'un (sous une semelle par exemple) et qu'il trouve ensuite un terreau fertile pour faire son œuvre et se propager à sa guise.

Malheureusement, l'église d'Arâches réunit bon nombre de facteurs. En premier lieu : l'humidité. L'église est un ancien bâtiment et n'a pas de chéneaux. L'eau et la neige sont donc stockées contre le bâtiment « et dessous l'humidité était gardée et est entrée par capillarité » détaille le directeur des services techniques, Stéphane Leveugle.

D'où les travaux d'étanchéité menés à l'extérieur en complément du traitement du champignon, car la mûre reviendra toujours, même des abîmes. Pour ces travaux d'étanchéification, un drain extérieur va ainsi être posé et les services regardent pour installer après à l'intérieur : soit une ventilation couplée au chauffage, soit changer complètement le mode de chauffage pour passer sur un double flux pour épurer l'air extérieur.

En plus de l'humidité, la mûre se développe aussi dans un milieu boisé, peu aéré et de préférence sombre. Et avec le confinement notamment, l'église a été plus souvent fermée, avec moins de messes, moins aérée... et la position géographique du bâtiment fait qu'il n'y a pas non plus de lumière directe. Sans compter que l'église a été moins chauffée « car on ne chauffe plus à tout va les bâtiments comme avant » précise Stéphane Leveugle.

Dans les maisons, la mûre est ainsi souvent détectée dans les caves. Attention, les assurances ne prennent pas en charge les dégâts. Mais chez les particuliers, en tout cas (en dehors des caves), le risque est moindre : « Chez soi, le bois est traité et maintenant, avec les différentes normes de constructions il y a des VMC, etc. Donc même si vous en avez sur votre chaussure, vous avez lavé le sol et le plancher est déjà vitrifié, ce n'est pas un souci », conclut Stéphane Leveugle.

Les riverains proches de l'église sont toutefois invités à regarder quand même dans leur habitation et à avertir la mairie en cas de mэрule.



La mэрule a notamment attaqué le plancher de l'église où des gros champignons sont encore visibles. Photo Le DL /Justine TRILLAT



La mэрule a notamment attaqué le plancher de l'église où des gros champignons sont encore visibles. Photo Le DL /Justine TRILLAT

-
-



Une réorganisation pour la paroisse

L'église d'Arâches (Saint-Michel) a été construite en 1725. La commune en compte deux autres sur son territoire : à La Frasse (Notre-Dame de la Visitation) et aux

Carroz (Notre-Dame de l'Assomption). Elles font partie de la paroisse Saint-Bruno en vallée d'Arve où le père Alexandre officie.

Une réorganisation a donc été nécessaire puisque l'église accueillait des messes, des mariages ou des enterrements. Pour ce mois d'octobre, des baptêmes étaient également prévus. « Les cérémonies sont donc reportées sur les autres églises », souligne le père Alexandre qui suit également le dossier de la mérule de très près et attend sa réouverture rapidement. Il espère également que les dégâts sur les bancs resteront limités.

L'édifice reste en plus très singulier en Pays de Savoie. Il n'y a pas de parvis, l'entrée de l'église se fait au pied de la tour par un petit abri qui relie le presbytère et l'église. Si d'extérieur, le bâtiment reste sobre, à l'intérieur, on retrouve trois retables remarquables et saint Michel qui trône au sommet de l'autel.